

Nouvelles des réserves

Alain Leroux

L'année 1989 est marquée par des évolutions et des événements très positifs, tels que la création de trois nouvelles réserves, portant à 36 le nombre des espaces strictement protégés par la SEPNB, auxquels s'ajoutent sept sites protégés dans différents hauts-lieux de la nature bretonne; la reconnaissance de la mer d'Iroise en tant que réserve mondiale de la biosphère; le trentième anniversaire de la réserve de Goulien-cap Sizun; l'accroissement des surfaces contrôlées à Falguérec et au Cragou; l'augmentation des populations de narcisses des Glénan; l'attribution de crédits par le ministère de l'environnement et la Commission des Communautés européennes pour la sterne de Dougall, coïncidant avec une bonne saison de reproduction des sternes...

Au sein de notre réseau humain se sont produits des mouvements révélateurs de certaines difficultés: l'éloignement de Michel Cossec, conservateur des îlots des Glénan, qui se sent démuni face aux problèmes des goélands et de la destruction sauvage des nids, les départs d'Alain Thomas, après dix ans de bons et loyaux services au poste de chargé de mission du secteur Réserves, celui d'Eric Thoumelin, garde-animateur depuis quatre ans de la réserve de Goulien-cap Sizun... Qu'ils nous permettent de leur rendre hommage et de leur souhaiter une bonne réussite dans les nouvelles voies qu'ils empruntent aujourd'hui.

Les nouvelles réserves

La section d'Ille-et-Vilaine est à l'origine de trois nouvelles conventions de mises en réserve pour deux refuges à chauves-souris et un îlot à sternes. Les anciennes



Guy-Luc Choquene

Le pont SNCF de Corbinières-Bœuvres (Langon et Messac), nouvelle réserve pour les chauves-souris.

mines de Glénac (56), appartenant à M. Louis de Cacqueray, fermées depuis la fin de la guerre de 1914-1918, ont ensuite servi de décharge. Un grand nettoyage fut nécessaire pour rendre au site un aspect compatible avec son nouveau statut de réserve. Les alvéoles architecturales des piliers d'un viaduc enjambant la Vilaine sur les communes de Langon et de Messac accueillent également une colonie d'hibernation de chauves-souris. Une convention de mise en réserve a été conclue entre la SNCF et la SEPNB en octobre 1989. Sur

ces deux sites cumulés, plus de 300 chirophtères sont dénombrés en 1989, appartenant à sept espèces: le grand rhinolophe, le petit rhinolophe, le grand murin, le murin de Daubenton, le murin à moustaches, le murin de Natterer, le murin de Beichstein. Sur ces deux réserves, la pose de grilles interdisant l'accès aux galeries permet de préserver la tranquillité indispensable à ces mal-aimés de jadis.

La troisième réserve se trouve comme la précédente en Ille-et-Vilaine, il s'agit de l'île aux Moines sur l'estuaire de la Rance (commune de Saint-Jean-des-Guérets) qui accueille depuis 1983 une colonie de quelques dizaines de sternes pierregarins. Madame Alice Huck, propriétaire de cet îlot d'une dizaine d'ares, a signé en octobre 1989 une convention de mise en réserve avec la SEPNEB. En 1989, la nidification de deux espèces particulièrement rares, la sterne de Dougall et l'eider à duvet, est enregistrée pour la première fois.

Lu... et approuvé

Les surfaces des deux réserves se sont accrues cette année de manière spectaculaire. Avec une quinzaine d'hectares acquis en 1989, la réserve des landes du Cragou dépasse aujourd'hui la cinquantaine d'hectares, en partie grâce à la campagne « *Sauvons la forêt primitive du Cragou* » des biscuiteries LU. La gestion « en mosaïque » des différents types de végétation (lande haute, lande fauchée à différentes dates, lande tourbeuse, prairie) permettra aux courlis cendrés et aux busards cendrés et Saint-Martin de se maintenir sur un espace de 300 hectares, qui pourrait faire l'objet d'une gestion par la SEPNEB. On notera cette année la présence de deux couples de pies-grièches écorcheurs.



Un nouvelle campagne promotionnelle pour la sauvegarde du patrimoine naturel breton en 1990.

La réserve de Falguérec a plus que doublé de surface, atteignant aujourd'hui 40 hectares environ, grâce à une aide financière du WWF (Fonds mondial pour la nature). Les limicoles commençaient à s'y sentir un peu à l'étroit: on dénombrait en effet 30 couples d'avocettes, 14 d'échasses blanches, 12 de vanneaux huppés et 5 de chevaliers gambettes. Cette florissante colonie aura désormais de nouveaux espaces pour s'étendre.

Un contrat d'étude passé avec le Conservatoire du Littoral a permis la publication des connaissances ornithologiques sur la baie d'Audierne, ainsi qu'une étude semi-quantitative des oiseaux liés aux zones humides de ce secteur. Sur environ 1000 hectares, pas moins de 10 000 couples appartenant à une centaine d'espèces ont été recensés. La rousserolle effarvatte est l'espèce dominante; Bruno Bargain et Jacques Henry évaluent ses effectifs à 3000-4000 couples dans les roselières et autour de Trenvel. Par ailleurs, la découverte d'un jeune butor étoilé encore en duvet aura fourni la première preuve de la nidification de cette espèce dans le Finistère.

Une réserve de la biosphère

A la fin de l'année 1988, la commission *Man and Biosphere* de l'UNESCO a classé la mer d'Iroise dans son réseau de réserves de la biosphère. Ce secteur inclut des îlots en réserve SEPNEB. Les populations de grands dauphins, de phoques gris, de pétrels tempête et de puffins des Anglais, et plus généralement la richesse de l'ensemble de la faune et des fonds marins sont les principaux arguments biologiques justifiant ce classement.

Trentième anniversaire

Sur la réserve de Goulien-Cap Sizun, pas moins de 845 000 visiteurs se sont succédé dans les dernières décennies, consacrant cette réserve comme l'une des plus connues et fréquentées de France. Le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, le délégué régional à l'architecture et à l'environnement, le Conseil général et son service Environnement, le maire de Goulien et son conseil municipal sont venus fêter le 30^e anniversaire le 15 avril 1989 avec un cortège important de responsables et de militants de la SEPNEB.



Depuis plusieurs années, Bruno Bargain prouve par le baguage l'importance européenne des roselières de la baie d'Audierne pour les fauvelles des marais.

Des filets bien garnis

Les opérations de baguage d'oiseaux se poursuivent année après année sur l'étang de Trenvel, en particulier lors de la migration post-nuptiale des fauvelles aquatiques. Les résultats accumulés depuis plusieurs années mettent en lumière l'importance européenne des roselières de la baie d'Audierne, comparée à d'autres sites du littoral atlantique, en particulier pour le phragmite des joncs.

Sur l'île de Banneg, dans l'archipel de Molène, Jean-Pierre Cuillandre et une quinzaine de collaborateurs ont décroché de leurs filets de baguage, au cours d'une vingtaine de nuits, environ 1750 pétrels tempête, ce qui montre l'importance de la population non nicheuse par rapport aux deux cents couples estimés nicheurs, un chiffre apparemment stable depuis quelques années.

L'année aura été morose pour la reproduction des goélards, des mouettes tridactyles et des alcidés. L'hypothèse d'un manque d'accessibilité des ressources alimentaires, lié à la persistance de conditions anticycloniques, a été avancée; en effet, les pêcheurs se sont plaints d'une quasi-absence de prises en surface dans la zone côtière. Par contre, les sternes ont connu

une année satisfaisante avec une production de jeunes moyenne à bonne chez la caugek et la pierregarin, et des effectifs en hausse sur la Colombière et Trévorc'h. Sur l'île aux Dames, en baie de Morlaix, les effectifs avoisinent les 800 couples dont 105 de sternes de Dougall, un nombre record pour la décennie.

Des sternes sous surveillance

Le projet européen de sauvegarde de l'oiseau de mer le plus rare d'Europe, la sterne de Dougall, a été retenu et financé par la Commission des Communautés européennes. Sur les deux principales colonies du Finistère, Trévorc'h et la baie de Morlaix, huit surveillants se sont relayés pour éviter le dérangement des nichées entre mai et fin juillet. Plus de 250 interventions ont été effectuées auprès de plaisanciers et véliplanchistes (voir dans ce numéro l'article de Max Jonin).

La protection des gîtes à chauves-souris, les collectes d'insectes sur nos réserves grâce aux tentes Malaise, le retour en nombre des narcisses des Glénan et de l'orchis homme pendu ont un point commun : ces actions et ces résultats montrent en effet qu'à la SEPNE, on ne s'occupe pas que des oiseaux !